

POUR COMMENCER

3

Les Exercices et le partenariat

Cette revue a déjà présenté dans le numéro 96 un premier essai modeste sur le partenariat ignatien. Un deuxième effort pour mieux le définir fut l'objet de *La Consultation 2002 sur les Exercices et le partenariat* qui a réuni à Rome en février dernier un groupe de jésuites et laïcs. Les pages qui suivent présentent le rapport de cette expérience durant laquelle on fit le point sur la situation présente à la lumière des expériences des dernières années.

Durant les années du Concile Vatican II et à l'ère du premier Sputnik les laïcs lancèrent divers mouvements de vie évangélique, tels que Mariage-Rencontre et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, qui groupèrent laïcs, clergé et religieux dans une expérience de partage et de collaboration. Le Pape Jean-Paul II a qualifié récemment ces mouvements, maintenant arrivés à maturité, de *renaissance des associations de fidèles laïques* (Christifideles laici, 29).

Cette renaissance amena un désir d'adapter les grands charismes religieux de l'Église à la vie des laïcs. Ceux-ci ne se préoccupèrent pas d'obtenir une affiliation, ni même la permission. Pourquoi ne pas chercher à vivre l'esprit bénédictin dans un monde bouleversé, la simplicité franciscaine face à une écologie en voie de dégradation, la contemplation carmélitaine dans un environnement bruyant? Les professeurs dans les écoles maristes demandèrent des religieux qu'ils côtoyaient une formation en la spiritualité. Hommes et femmes se retirèrent dans les monastères bénédictins pour apprendre la prière en commun et la contemplation. Et, bien sûr, les laïcs commencèrent à faire les Exercices, ce qui mena, de pair avec les besoins apostoliques des jésuites, à collaboration.

Le partenariat ignatien a donc sa source dans l'expérience des Exercices. Dans son discours inaugural, le Père Kolvenbach reconnaît quatre acteurs dans ce développement: Dieu créateur et Seigneur, le directeur des Exercices, celui ou celle qui les fait, et le texte que nous a laissé Ignace. Cette conférence est reproduite ailleurs dans ce numéro de la revue ainsi qu'un sommaire du compte-rendu des discussions menées par les cinquante participants à la *Consultation Romaine* à partir de sujets qui leur furent proposés.

*les chemins suivis par
les laïcs pour essayer
de s'intégrer aux
charismes religieux
sont très variés*

Première constatation: Les chemins suivis par les laïcs pour essayer de s'intégrer aux charismes religieux sont très variés. Dans certains cas, les femmes laïques partagent la vie des communautés religieuses. D'autres se sont constitués en simples groupes de prières avec les religieux, d'autres encore ont établi des relations assez complexes à qui on donne le nom de *familles*. Plus d'une congrégation religieuse a créé des liens plus formels encore de caractère juridique, comme par exemple les Religieuses du Sacré-Coeur (voir numero 96, p. 108). Certains laïcs ont même voix dans la détermination des priorités apostoliques et dans la prise des décisions. Ils vont jusqu'à participer aux rencontres officielles et aux chepîtres généraux et certains ont droit de vote avec les religieux. Tout ceci nous mènent à nous poser de sérieuses questions: Qu'est-ce que la vocation? Qui a le pouvoir de décision finale? Qui gère les finances?

Dans le passé, il y avait trois façons de vivre le charisme religieux: le tiers ordre, les confraternités et les associations pieuses, avec chacune ses propres règles et structures. Il y en a encore peut-être vingt, mais qui correspondent peu à la définition qu'en donne l'ancien code de droit canon (702-706). Le nouveau code a étendu les modes de participation des laïcs. Les congrégations elles-mêmes ont constaté que le tiers ordre avait perdu beaucoup de son intérêt. Les maristes par exemple ont changé le leur en *Fraternités maristes*, une association tout à fait différente, qui en 1977 se donna un gouvernement autonome.

On peut reconnaître quelque chose de semblable chez les jésuites et les congrégations mariales. Celle-ci, du moins la plupart, se transformèrent durant les années 60 en *Communautés de vie chrétienne*, passant d'une direction jésuite à un gouvernement laïque. Certains parmi les participants de la Consultation Romaine ont exprimé l'avis que la CVX s'est distancée plus des jésuites que les fraternités maristes de leur propre souche. Les congrégations mariales ont-elles jamais été une sorte de tiers ordre jésuite? Certainement pas canoniquement et probablement pas dans aucun autre sens. On se demande

s'il y a quelque chose d'interne dans le charisme jésuite qui empêche d'avoir un tiers ordre ou quelque autre forme d'association formelle. On attribue le fait à la spiritualité, à l'individualisme ou au fait historique. On peut en discuter. De temps en temps, on perçoit une vague tendance, sans que ce soit beaucoup pris au sérieux, vers une relation plus intime, quand par exemple une province se crée des liens plus forts avec la CVX ou une association ignatienne.

Sans se diriger vers un tiers ordre, on continue donc de chercher divers types de relations plus formelles entre laïcs et jésuites, avec plus ou moins de succès. Ces essais ont été rapportés régulièrement dans cette revue. Par exemple, après plusieurs années de discernement et de réflexion priante sur les Constitutions, un groupe a décidé de ne pas avancer plus loin vers la création d'une relation plus formelle avec la Compagnie. D'autre part, les associés ignatien de Malte se sont liés à la province (voir num 96, p. 77). Il n'est pas encore clair si cela réussira, bien que le Père Louis Sintas soit optimiste (ibid. p. 53). Les formes d'association ne manquent pas: le réseau apostolique ignatien, les amis de la Compagnie, la CVX, en somme tout un ensemble de groupements plus ou moins organisés. Mais avec tout cela, personne n'a encore défini la *spiritualité ignatienne*, ni quelles pratiques en seraient proprement l'expression. Comme le dit le Père Alex Lefrank, fort de trente années d'expérience, ce travail est encore à faire.

Deuxième constatation: La mission est le point de rencontre d'une collaboration jésuites/laïcs. On a toujours cherché à maintenir la séparation des deux vocations. La dernière congrégation générale invite les jésuites à respecter la vocation laïque (331). La 33ième congrégation a même proposé une distinction entre la spiritualité ignatienne et la spiritualité jésuite (51). On tient à affirmer l'identité propre du laïc et du jésuite. Comme on l'a plus d'une fois affirmé d'une façon succincte à la Consultation Romaine. "Personne ne veut faire du laïc un *petit jésuite*."

Et pourtant à peu près tous sont d'accord que l'on doit encourager le partage du charisme ignatien. Pour un individu, cela ne pose aucun problème. Quoiqu'en petit nombre et dans peu de provinces, des individus s'engagent par promesses ou voeux reconnus par le provincial. Ils forment ainsi, selon la formule de la dernière congrégation, un "lien plus étroit" (Nos.

357-359). Cela remonte loin dans l'histoire de la Compagnie. Personne ne prétend que cela produise un petit jésuite ou non.

Les groupes, tels qu'on les trouve partout où il y a des jésuites, se définissent moins facilement. Certains se forment autour d'un jésuite, ce qui pose le problème de ce qui arrivera quand cet individu disparaîtra ou devra se retirer. D'autres sont rattachés par des liens plus ou moins serrés à une institution, à une province ou assistance jésuite. On les qualifie diversement d'associés, d'amis, de compagnons, de collègues, de partenaires.

Dans tous les cas, l'élément reliant jésuites et laïcs est le sentiment d'une participation commune à la mission. La forme de participation est variée. À la consultation, les cinquante participants étaient impliqués dans des programmes de pédagogie ignatienne et de formation laïque, ils faisaient partie d'équipes de maisons de retraites et de réseaux ignatien, ils siégeaient aux conseils d'administration d'institutions jésuites et tenaient des responsabilités au niveau du gouvernement des provinces, pour ne donner que quelques exemples. Le partenariat ne se vit pas dans la pratique d'actes de piété (ce qui n'est pas mal en soi) mais dans un engagement au service des besoins contemporains de l'Église. Le profane et le sacré se mêlent nécessairement. Le dialogue religieux s'immisce dans la politique, la foi qui fait justice provoque des remous dans le monde politique, économique et social, l'inculturation engage le chrétiens dans toutes sortes de conflits civils. Le concept de *mission laïque* doit être élargi et approfondi.

La 31^{ème} Congrégation Générale disait en 1966 que les laïcs ont "leur propre mission dans les *affaires profanes*." (580). Durant cette période post-conciliaire, la Congrégation se conformait à la pensée de l'Église du temps. Elle affirmait la juste *autonomie des affaires profanes* et séparait nettement le profane du sacré, comme la rouge du vert (*Gaudium et Spes*, 36). Les laïcs avaient leur travail à faire dans le monde, pour le dire de façon simpliste, et le clergé le sien dans le spirituel. Durant de longues années, on s'afforça de maintenir cette distinction. Le choix de la CVX pour l'autonomie fut inspiré par cette façon plutôt verbale de voir la chose. De même, les jésuites considéraient leurs écoles comme *leur* mission à laquelle les laïcs apportaient leur aide.

Cette attitude se transforma assez rapidement. Encouragés par les Congrégations (CG 31, 588), les jésuites admirèrent les laïcs à la participation

responsable dans l'organisation, la gestion et même la direction de leurs oeuvres. Rapidement et de façon assez dramatique, ils offrirent aux laïcs hommes et femmes les rôles de directeurs et présidents de leurs écoles. Ailleurs dans ce numéro de la revue, Jenny Go raconte de façon piquante son expérience de femme dans ce mouvement, en particulier comment les jésuites ne comprirent pas tout de suite que le partage de la responsabilité entraînait le partage de la spiritualité. Puisque les laïcs sont ainsi liés aux jésuites dans le maintien de l'esprit, la bonne orientation et la direction des oeuvres, ils sont aussi appelés à contribuer à la définition et à la pratique de la spiritualité ignatienne. Le jeu se complique!

Troisième constatation: Le ministère des Exercices est primordial dans le partenariat jésuite/laïc. La dernière congrégation a souhaité que "les laïcs prennent une plus grande responsabilité pour le ministère de l'Église" (336). Cela s'est réalisé dans le monde des Exercices.

Ailleurs dans ce numéro de la revue Hans Van Leeuwen trace ce développement. Au même moment que les laïcs cherchaient leur mission propre, les jésuites redécouvraient le ministère des Exercices, ou plus exactement l'instrument pratique et affectif que sont les Exercices pour le développement de la vie spirituelle dans la vie courante. On peut y reconnaître sans peine une convergence providentielle.

*le ministère des
Exercices est primordial
dans le partenariat
jésuite/laïc*

Arrêtons-nous un moment pour revoir l'historique de cette transformation rapide de la façon de concevoir la présentation des Exercices. En 1966, le Père Général Pedro Arrupe réunissait à Loyola un groupe de jésuites pour revoir ce ministère si central à la vie de la Compagnie. Les résultats de cette rencontre ne tardèrent pas à se manifester. On se mit à donner des retraites accompagnées, les religieuses devinrent directrices de la grande retraite que les laïcs commencèrent à faire, les femmes rejoignirent les équipes des maisons de retraites. On entreprit programmes de formation en spiritualité ignatienne et de préparation à la direction des Exercices. Les Exercices dans la vie courante prirent leur essor.

Mais plus significative que ces initiatives, aussi remarquables qu'elles soient, fut la réalisation que Exercices n'ont pas été conçus en premier lieu

comme moyen d'attiser la ferveur dans les couvents et les séminaires. Par le processus du discernement, ils aident à découvrir la volonté de Dieu pour la personne humaine. Ils nourrissent une spiritualité propre à la vie de tous les jours, une spiritualité du monde. Ils sanctifient toute l'activité humaine, la vie de la famille, la vie commerciale, la vie du professeur et du politicien. Il vaut la peine de citer la définition juste et brève que la 32^{ème} Congrégation donna des Exercices: "Leur pédagogie est une forme de discernement. Ils apprennent à découvrir la volonté et les voies de Dieu, là où il interpelle chacun, avec son passé, au coeur même de sa vie, dans le milieu qui est le sien" (106).

*C'est une mission
commune qui est à la
base du partenariat
jésuites/laïcs*

Cette même 32^{ème} Congrégation recommanda aux jésuites "d'apprendre à servir ceux qu'ils cherchent à servir, dans l'humilité" (39). Cette recommandation eut son effet dans la façon de donner les Exercices. Dans les années quarante et plus tard encore, les jésuites parlaient aux laïcs. Peu à peu ils se mirent à les écouter et à présenter les Exercices de façon à aider les laïcs à découvrir leur mission et à la vivre.

En même temps, se dissipa chez les jésuites l'ancienne notion de la division du profane et du sacré, dans l'Eglise hiérarchique aussi. Le pape Jean-Paul II exprima ce souhait dans *Christifideles Laici*: "Puissent les laïcs, en ce moment de l'histoire, exercer de façon active, consciencieuse et responsable leur part dans la mission de l'Eglise" (3). Il est évident que les *affaires profanes* du ministère laïque en sont venus inclure non seulement le social, la politique, l'économie et le service humanitaire mais aussi le spirituel vécu dans la vie courante. Cette nouvelle vision entraîne, dans l'esprit de Jean-Paul II, de nouvelles formes d'évangélisation. La spiritualité ignatienne, même si elle n'a pas l'âge des spiritualités bénédictines, franciscaines ou dominicaines, est apte à favoriser la découverte de "nouvelles façons d'exercer la mission."

Quatrième constatation: C'est une mission commune qui est à la base du partenariat jésuites/laïcs. Jadis on ne voyait pas comment laïcs et jésuites pouvaient coopérer sans que les laïcs devenus collègues soient obligés de s'identifier avec la mission jésuite. Maintenant on comprend qu'une mission

particulière n'est pas identique à la mission universelle de la Compagnie et que le partenariat suppose un engagement commun au service d'une mission que les deux partenaires précisent ensemble. Cela se réalise quand les jésuites apprennent à écouter leurs collègues laïques.

Les essais de participation laïque dans les institutions jésuites montrent que cela est possible. Ainsi le démontre Joyceann Hagen dans son article donné plus loin. Certains jésuites croient qu'un jour les laïcs, même les femmes, participeront aux congrégations générales. Mais déjà hommes et femmes laïques exercent un rôle jusque dans le gouvernement de certaines assistances et provinces jésuites. Au Venezuela, par exemple, des associés laïques participent au discernement sur le choix des apostolats.

Un autre terme gagne de la faveur, celui de communion

Ainsi se précise le mouvement vers une alliance plus forte, un partage du travail, la coopération, la collegialité et finalement le partenariat. Ceci se manifeste dans les écoles, de façon inégale selon les provinces, mais aussi dans les autres apostolats et institutions jésuites. Dans les maisons de retraites, les femmes furent invitées d'abord à participer à l'accompagnement des religieuses. Maintenant, elles sont devenues membres à plein temps des équipes et contribuent tout autant à la réflexion sur les Exercices qu'au travail de direction. Au Paraguay, l'équipe mixte de Santos Martires prépare ensemble les programmes et activités de la maison et poursuit ensemble la réflexion sur l'adaptation des Exercices aux besoins locaux.

Des centres sociaux, comme celui de Zambie, suivent le même parcours, d'une conduite unilatérale jésuite de l'oeuvre à une réflexion commune sur les problèmes de fond dans le but de choisir parmi les plus importants plutôt que de se laisser accaparer par les questions brûlantes du moment.

Ces exemples nous aident à saisir un peu mieux de quoi il s'agit quand on parle de partenariat. Ce sont des réponses concrètes, encore trop rares, à l'invitation de la récente congrégation aux jésuites de devenir non seulement des hommes *pour* les autres mais aussi des hommes *avec* les autres.

Sommaire: Dans la concrétisation de l'expression *des hommes avec les autres*, il y a du chemin à faire, d'abord du côté des jésuites qui ont encore beaucoup à apprendre dans l'art de travailler avec leur entourage. Durant la

Consultation Romaine, on leur a reproché leur incapacité de travailler en équipe, un reproche dont les jésuites eux-mêmes reconnurent le bien-fondé.

Il faut aussi préciser le rôle des jésuites comme soutien de l'authenticité des Exercices source de la spiritualité ignatienne. Les salésiens ont déclaré qu'ils étaient au coeur de l'expérience de partenariat avec les laïcs. Ils ont le rôle de maintenir l'esprit salésien. Les jésuites doivent être au coeur de toutes ces oeuvres telles que l'Association des anciens élèves, les écoles. IJELP, JRS, les réseaux apostoliques ignatiens, la CVX, etc.

Pour beaucoup, le sens de *avec les autres* se rend par le mot *famille*. Les dominicains l'adoptèrent durant leur chapitre général tenu au Mexique en 1992: "Après trente ans, nous constatons la renaissance et la croissance de la famille dominicaine." Les synodes des évêques utilisent le terme, aussi le Code de droit canon en parlant des religieux (677). Le mot rend bien le sens de partenariat. Pourquoi les jésuites l'évitent-ils? La réponse se trouve peut-être dans la nature de la spiritualité ignatienne et dans le langage traditionnellement employé. Les liens se forment par un processus de *discernement* par lequel jésuites et laïcs décident ensemble dans le Christ et s'engagent ensemble dans une mission sans sentir le besoin de former une *communauté* ou de se percevoir comme *famille*. Ils se reconnaissent plutôt comme *amis dans le Seigneur*.

Un autre terme gagne de la faveur, celui de *communio*. Formés à la même école, les partenaires se soutiennent et s'encouragent mutuellement dans le vécu de la merveilleuse entreprise qu'est la mission. Le Père Kolvenbach parle de la communion entre le directeur et le retraitant. Le mot revint constamment dans le partage des participants à la consultation romaine. Fortifiés par ce sens de communion, jésuites et laïcs sont engagés ensemble dans la mission à laquelle Dieu les invite.